



HAL
open science

**Chilleurs-aux-Bois (Loiret), La Rouche : un site du
premier mésolithique sur le plateau de Beauce.**

n°36,2012-2013, p.27-34

Sandrine Deschamps, Grégory Bayle, Salomé Granai, Johannes Musch

► **To cite this version:**

Sandrine Deschamps, Grégory Bayle, Salomé Granai, Johannes Musch. Chilleurs-aux-Bois (Loiret), La Rouche : un site du premier mésolithique sur le plateau de Beauce. n°36,2012-2013, p.27-34. Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien, 2013, n°36, p.27-34. hal-01959365

HAL Id: hal-01959365

<https://inrap.hal.science/hal-01959365v1>

Submitted on 22 Jan 2019

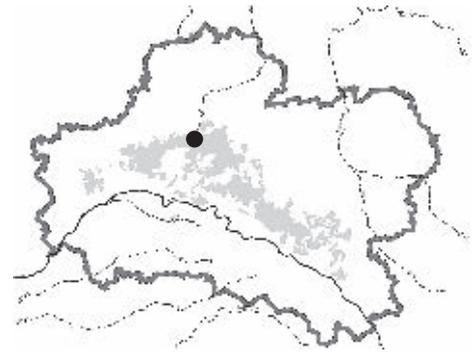
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chilleurs-aux-Bois (Loiret), La Rouche : un site du premier mésolithique sur le plateau de Beauce

Sandrine DESCHAMPS¹
avec la collaboration de Grégory BAYLE²,
Salomé GRANAI³ et Johannes MUSCH⁴

1. Archéologue, Inrap CIF, UMR 7041, 525 avenue de la pomme de pin, 45590 SAINT-CYR-EN-VAL, sandrine.deschamps@inrap.fr
2. Archéozoologue, Inrap CIF, UMR 7324, 32 rue Delizy, 93500 PANTIN, gregory.bayle@inrap.fr
3. Doctorante malacologie, UMR 8591
4. Doctorante en Archéologie, Université Paris 1 et UMR 8215, johannes.musch@inrap.fr



Introduction

Ces dernières années, la région Centre a livré, notamment lors d'opérations préventives (A85, A19 et opération dans le Val de Loire), de nouveaux sites mésolithiques, permettant de relancer le questionnement sur cette période, d'entrevoir sa chronologie interne et de discuter des attributions culturelles. Jusque là, les connaissances étaient fondées essentiellement sur des sites prospectés (notamment Rozoy, 1978 ; Josnes et Robbins, 2001 ; Attray Girard, 1995 et Ollivier, 2002) et de rares sites fouillés (Auneau dans l'Eure-et-Loir Verjux, 1995 ; Muides sur Loire dans le Loir-et-Cher, Irribarria, 1997, 2005 et Beaugency Rozoy, 1978).

Toutefois, si la découverte de nouveaux gisements a permis un renouvellement des problématiques sur le Mésolithique dans cette région, elle n'a pas suffi à rénover l'état des connaissances. L'interprétation des sites au niveau chrono-culturel reste chaotique, car il s'agit souvent de contextes de conservation peu favorables et non exempts de mélanges et de sites occupés sur une longue durée. Si la découverte du site de *La Rouche* à Chilleurs-aux-Bois ne permettra pas, à elle seule, d'améliorer la situation, elle pourra au moins démontrer l'effort à investir pour accroître la documentation afin de répondre aux problématiques de cette période. Ce que nous apprend

ce site mésolithique datant du Boréal, c'est que même en contexte qui semble *a priori* défavorable, comme c'est le cas pour le plateau calcaire, on peut se trouver face, à la fois, à des vestiges lithiques, de faune (mammifères et malacofaune) ainsi qu'à de la flore (fruits à coques). Il nous renseigne sur le « potentiel » informatif que peut recéler un bassin versant entaillant un plateau, contexte souvent considéré comme « sinistré » en vestiges préhistoriques.

Contexte de l'intervention

C'est lors d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2006 (Jesset, 2006) que des pièces lithiques appartenant au Mésolithique *sensu lato* ont été découvertes sur la commune de Chilleurs-aux-Bois (Loiret) sur la parcelle dite de *La Rouche* (fig. 1). La topographie de ce secteur du plateau est marquée par une butte dont le point le plus élevé culmine à 127 m NGF (juste au sud du cimetière). Au niveau de *La Rouche* on se situe sur un versant qui donne sur un talweg orienté Sud/Nord, donnant sur la vallée de la Laye du Sud. Le fond du talweg se situe à environ 120 m NGF, au niveau de la RD 20. Le locus mésolithique se situe à environ 121 m NGF, donc plutôt en bas du versant. Le fond du talweg

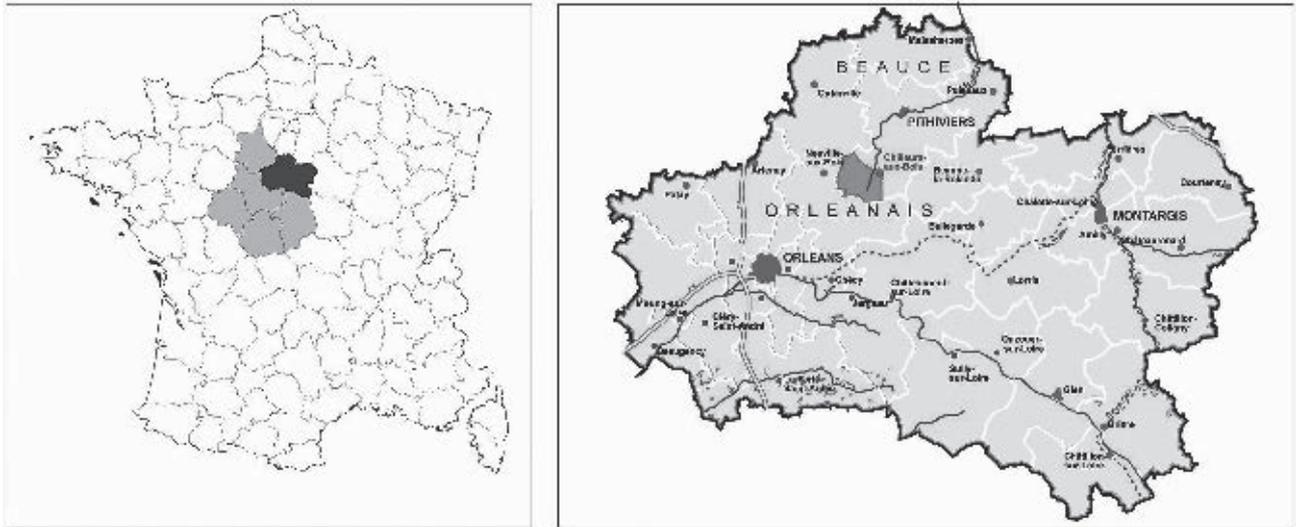


Fig. 1 : Localisation de Chilleurs-aux-Bois, Loiret.

n'est pas drainé par un cours d'eau actuellement (Fournier, 2010).

Cette parcelle contenait également de nombreuses structures fossoyées ainsi qu'une voie antique datant pour l'essentiel des périodes antiques et médiévales.

Méthode employée

La majorité des éléments mésolithiques se trouve concentrée en rupture de pente à l'interface versant/fond de vallon. Cette interface forme un méplat dans lequel se trouve la majorité des vestiges. Il est apparu lors de la réalisation de 10 m² tests, que seule une zone continue de 90 m² contenait encore des vestiges en profondeur. Nous nous sommes concentrés sur cette zone plus dense en réalisant une fouille par passes mécaniques de 5 cm. Les m² les plus riches en vestiges ont été tamisés, mais cette pratique a dû être limitée, étant donnée la forte teneur en argile des sédiments (au moins 40 %). Cette zone n'a pas pu être fouillée de manière exhaustive, nous nous sommes focalisés sur les m² les plus riches. Au total, ce sont 70 m² qui ont été fouillés dans cette zone. La grande complexité de lecture du site, nous a conduits à nous interroger sur son homogénéité et il a été décidé d'utiliser une méthode de fouille destinée à mieux cerner la mise en place des dépôts et les processus de fossilisation du gisement. D'autre part une coupe ou un log auraient été les bienvenus. Ainsi, la réalisation de huit tranchées nous a permis de saisir qu'il s'agissait bien d'une seule occupation mésolithique (en surface comme en profondeur) dont la répartition spatiale (verticale comme horizontale) correspondait à la géométrie du sous sol sous jacent ainsi qu'à des processus post-dépositionnels de type ruissellement. Il s'agit d'une alternance de dômes et de cuvettes marneux dont la morphologie irrégulière est héritée des phénomènes de cryoturbation du dernier pléniglaciaire weichsélien (Fournier *et al.*, 2010).

	Nombre	Poids (grammes)
Lithique	985	4144,9
Faune	25	30
Coquilles de fruits chauffées	2	1
Malacofaune	439 individus	

Fig. 2 : Tableau synthétique par type de matériel : faune, lithique, coquilles de fruits chauffées, malacofaune.

Principaux résultats

La fouille a permis de mettre au jour divers types de vestiges comme le montre le tableau synthétique par type de matériel (fig. 2). On comptabilise 985 objets lithiques taillés pour un poids total de 4,1449 kg, 25 restes de faune, 2 coquilles de fruits à coques chauffées et 439 coquilles de mollusques.

LES DONNÉES DE LA FAUNE

L'état des 25 vestiges osseux (desquamation et forte fragmentation) ne nous a pas permis une détermination spécifique. Sur ces 25 restes, 22 sont indéterminés et les trois autres se rapportent à des os longs dont un fémur. Il est possible que, parmi les indéterminés, un reste corresponde à une portion d'une côte de grand mammifère et deux autres restes à un fragment crânien et à une vertèbre cervicale (probablement d'un boviné). Dans tous les cas, ces restes proviennent de mammifères de taille moyenne à grande. Le fragment de fémur (une portion de la diaphyse mésiale) se rapporte probablement à du suiné (sanglier?).

L'état très dégradé de ce matériel osseux n'apporte malheureusement pas beaucoup d'informations sur la grande faune découverte dans ces niveaux mésolithiques. La principale information, et non des moindres, est la présence d'os d'animaux (certes dégradés) sur un site mésolithique en région Centre, les sites qui en ont livré étant très rares. Nous pouvons mentionner les sites d'Auneau et, non loin de *La Rouche*, un diagnostic sur le tracé de l'A19, à Chevilly, *La Vallée du Nant* qui a livré des restes de cheval associés à une occupation du Mésolithique ancien (Libert, 2006). La deuxième information provient de la présence d'os brûlés qui atteste une intervention anthropique sur des mammifères de moyenne à grande taille.

LES DONNÉES DE LA MALACOFAUNE

Suite au repérage de coquilles de mollusques dans les sédiments, des prélèvements, destinés à une étude malacologique, ont été réalisés. Cette étude a été effectuée par Salomé Granai, sous la direction de Nicole Limondin-Lozouet (CNRS, UMR 8591). Elle avait pour objectif de reconstituer le paysage dans lequel les hommes se sont implantés au Mésolithique et de participer à la compréhension générale du site. Quatre échantillons situés à la jonction des carrés de fouille M12 et M13 ont été prélevés selon un pas d'échantillonnage de 10 cm, au sein de la

zone d'occupation mésolithique. Les quatre échantillons étudiés sont, du plus ancien au plus récent : P7, P6, P5 et P4. Ils sont composés d'une importante fraction de sables et de graviers. L'abrasion des coquilles et leur important taux de fragmentation témoignent d'un mauvais état général de la collection. Le seuil de représentativité d'un assemblage malacologique fossile est de 200 individus (Evans, 1972). Or aucun des quatre échantillons étudiés n'atteint ce seuil optimal. Les effectifs varient de 80 individus en P6 à 150 individus en P7 (fig. 3). Même si aucun prélèvement ne contient plus de 200 individus, la diversité est assez élevée avec entre 13 et 17 espèces par échantillon et, 20 espèces dénombrées en totalité (fig. 3). De plus, 11 espèces sont communes aux quatre échantillons.

À l'issue de l'analyse, chaque espèce est attribuée à un groupe, numéroté de 1 à 10, selon ses affinités écologiques (Puisségur, 1976). L'examen des spectres présentés en figure 4, permet d'aboutir à une vision des composantes du paysage, qui semblent peu différer entre la passe la plus profonde (P7) et celle la plus haute (P4). En effet, malgré quelques variations, et notamment l'essor progressif du groupe des mollusques semi-forestiers (GE2), les spectres des quatre échantillons se ressemblent sensiblement. Les mollusques appartenant aux groupes écologiques des mollusques forestiers (GE1) et semi-forestiers (GE2) sont prédominants. Réunis, ils représentent de 42,7 % (P7) à 56,1 % (P4) de l'ensemble des individus collectés dans les divers échantillons. Les faunes caractéristiques des terrains découverts (GE5) sont elles aussi bien représentées et comptent pour 19,6 % (P6) à 35 % (P5) des individus dénombrés. Les mollusques terrestres hygrophiles (GE8), avec 17,5 % (P5) à 21,6 % (P6) des effectifs comptabilisés, complètent la liste des groupes écologiques dominants. En arrière-plan, les malacofaunes mésophiles (GE7) ne représentent que d'1,6 % (P6) à 7 % (P7) des spécimens collectés. Enfin, les mollusques de milieu palustre (GE9) et les faunes aquatiques (GE10) sont quasi-inexistants.

Rappelons que les vestiges mésolithiques du site de *La Rouche* ont été découverts dans une dépression située sur un versant d'une butte, donnant sur un talweg vraisemblablement sec ou temporairement et faiblement actif au moment de l'implantation humaine (eu égard à la quasi-inexistence des mollusques aquatiques et palustres dans les assemblages). Au regard de la dualité entre espèces forestières et espèces de terrain découvert, deux biotopes paraissent clairement coexister : un milieu boisé et un milieu ouvert plus humide. L'importance des sables dans le colmatage de la dépression paraît indiquer un apport de sédiments issus des formations situées plus haut, sur le versant de la butte. Malgré le possible mélange de faunes de deux environnements distincts topographiquement, la série étudiée trouve des correspondances avec d'autres sites mésolithiques nord-ouest européens, et notamment français, aux datations radiocarbone et aux assemblages malacologiques comparables à ceux définis dans le Loiret (Kerney *et al.*, 1980 ; Preece et Bridgland, 1999 ; Limondin, 1995 ; Limondin-Lozouet et Antoine, 2001 ; Antoine *et al.*, 2003). L'étude des malacofaunes

GE	ESPECES	P7	P6	P5	P4
1	<i>Clausilia bidentata</i>	18	9	9	11
	<i>Aegopinella nitidula</i>	6	2	2	4
	<i>Cochlodina laminata</i>	1	2	3	3
	<i>Acanthinula aculeata</i>	2		1	
	<i>Aegopinella pura</i>		2		3
2	<i>Pomatias elegans</i>	16	16	23	30
	<i>Discus rotundatus</i>	15	5	14	8
	<i>Cepaea</i> sp	4	1	3	1
	<i>Vitrea crystallina</i>	2			
5	<i>Vallonia pulchella</i>	32	17	15	19
	<i>Pupilla muscorum</i>	9	7	3	5
	<i>Vertigo pygmaea</i>	3	4	2	3
	<i>Vallonia costata</i>	1			
7	<i>Cochlicopa lubrica</i>	6		2	2
	<i>Punctum pygmaeum</i>	3	1		
	<i>Vitrina pellucida</i>			1	
8	<i>Carychium tridentatum</i>	17	10	14	7
	<i>Succinella oblonga</i>	13	4	8	11
9	<i>Carychium minimum</i>	2		1	
10	<i>Galba truncatula</i>			1	
	Effectifs individus	150	80	102	107
	Effectifs espèces	17	13	16	13

Fig. 3 : Liste des malacofaunes des échantillons M12/M13, P7 à P4. Ordre du plus ancien (à gauche) au plus récent (à droite). Groupes écologiques : 1 : Forestier, 2 : Semi-forestier, 5 : Terrain découvert, 7 : Mésophile, 8 : Hygrophile, 9 : Palustre, 10 : Aquatique.

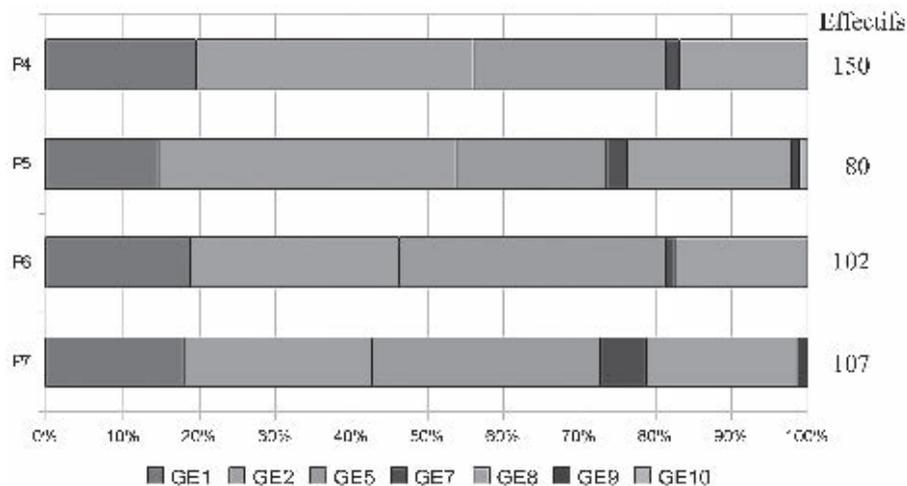


Fig. 4 : Spectres malacologiques des individus : proportion en % du nombre d'individus de chaque groupe écologique par rapport au nombre total d'individus dans l'échantillon. Les données chiffrées situées à droite représentent le nombre d'individus dans chaque échantillon. Ordre de lecture du plus ancien, en bas, au plus récent, en haut. Groupes écologiques : 1 : Forestier, 2 : Semi-forestier, 5 : Terrain découvert, 7 : Mésophile, 8 : Hygrophile, 9 : Palustre, 10 : Aquatique.

Armatures	silex secondaire (pièce non corticale)
Pointe fusiforme	1
Pointe à base retouchée inverse	3
Segment	2
Ebauche	1
total	7

Fig. 5 : Tableau des différents types d'armatures du site.

du site de Chilleurs-aux-Bois *La Rouche* livre donc une information cohérente. Elle permet d'une part, de reconstituer le paysage du site et, d'autre part, de le replacer dans son contexte chrono-climatique. La bonne représentation des espèces forestières, la présence de l'espèce *Discus rotundatus* associée à la découverte de noisettes carbonisées, datées au radiocarbone d'environ 8800/8600 BP (cf. *infra*), sont autant d'indices qui tendent à situer la mise en place des dépôts étudiés au Boréal, tout comme l'implantation humaine.

LES DONNÉES DE L'ANALYSE LITHIQUE

L'assemblage est composé de 985 pièces lithiques taillées pour un poids total de 4145 grammes. La quasi-totalité des 985 éléments lithiques est en silex secondaire, 2 pièces évoquent un silex tertiaire. Les silex secondaires sont majoritairement d'origine turonienne, et d'origine campanienne pour une faible part. La question de l'origine des matières premières dans le Loiret est une problématique complexe dont la résolution passe par la

constitution d'une lithothèque. Cette base de données n'existant pas à l'heure actuelle, on ne peut réfléchir qu'à une échelle très large sur la provenance des matériaux (Fournier *et al.*, 2010).

• Parmi les pièces lithiques en silex secondaires, on distingue celles dont les surfaces externes (cortex) sont observables. Celles-ci nous indiquent deux groupes : un premier, majoritaire (n = 183) dont le cortex est roulé voire présente un néo-cortex et un second composé de 21 éléments dont le cortex est frais. Cette bipartition indique clairement des contextes de dépôts différents. Pour le premier groupe il s'agit d'un dépôt secondaire tandis que pour le groupe minoritaire le dépôt doit être primaire. Le site de *La Rouche* est situé à une vingtaine de kilomètres de la Loire, celle-ci est connue pour ses gisements de silex tertiaire de l'aquitainien¹ ainsi que pour ses galets de silex secondaires contenus dans ses alluvions. Plus localement, il est possible d'émettre l'hypothèse que les cours d'eau situés sur le plateau beauceron (comme la Laye du Nord ou la Laye du Sud) ont pu inciser les anciens dépôts alluvionnaires de la Loire², mettant à la disposition des tailleurs des galets de silex secondaire.

L'outillage

L'outillage récolté sur le site est composé de 25 pièces.

Peu d'armatures de flèches ont été trouvées sur le site : seulement 7. Toutefois le nombre de piquant-trièdre (4) et de microburins (60) indiquent que la confection d'armatures a été une activité importante et que les séquences de taille ont été, pour une bonne part, guidée par l'obtention de lamelles susceptibles d'être transformées en armatures de flèches.

1. Nommé communément « Opalite ».

2. Lorsque son cours passait largement plus au nord que le lit majeur actuel.

Comme le montre le tableau des armatures (fig. 5) et la figure 6, celles-ci se distribuent selon deux types : les pointes fusiformes (1 cas) et les pointes à base retouchée (3 cas) formant le groupe des armatures non géométriques, les segments (2 cas) formant celui des armatures géométriques. S'y ajoute la catégorie des ébauches représentée par 1 individu.

On observe sur la figure 7 que les outils sont indifféremment façonnés sur éclats, lames ou lamelles. Les outils du fonds commun peu nombreux, au nombre de 18, n'ont qu'une faible valeur diagnostique pour la caractérisation de cette industrie, toutefois ils recèlent une part informative indirecte sur les types d'activités qui ont pu être réalisées sur le site. En effet, leur simple présence indique qu'en marge de l'activité de taille et de confection d'armatures, les mésolithiques ont eu d'autres occupations. En l'absence d'étude fonctionnelle on ne peut guère

aller plus avant, mais l'on peut toutefois affirmer que des activités autres que la taille du silex ont eu lieu. Il peut s'agir d'activité de boucherie (découpe), de travail de la peau ou de travail sur des matériaux ligneux, fracturation des fruits à coques, etc. Toutefois, leur faible nombre, la présence de nombreux microburins et *a contrario* le faible nombre d'armatures concourt à interpréter le site comme une simple halte avec essentiellement de la fabrication d'armatures de flèches pour la chasse. On peut rajouter aussi l'absence de foyers et de structures d'habitat.

Résumé des principales étapes du débitage

La mise en forme des blocs apparaît simple et adaptée au support de départ. Le choix des volumes se porte sur des galets de silex secondaires dont la plus grande longueur doit rarement dépasser les 15 cm. Seul un nucléus dont le cortex n'est pas roulé semble provenir

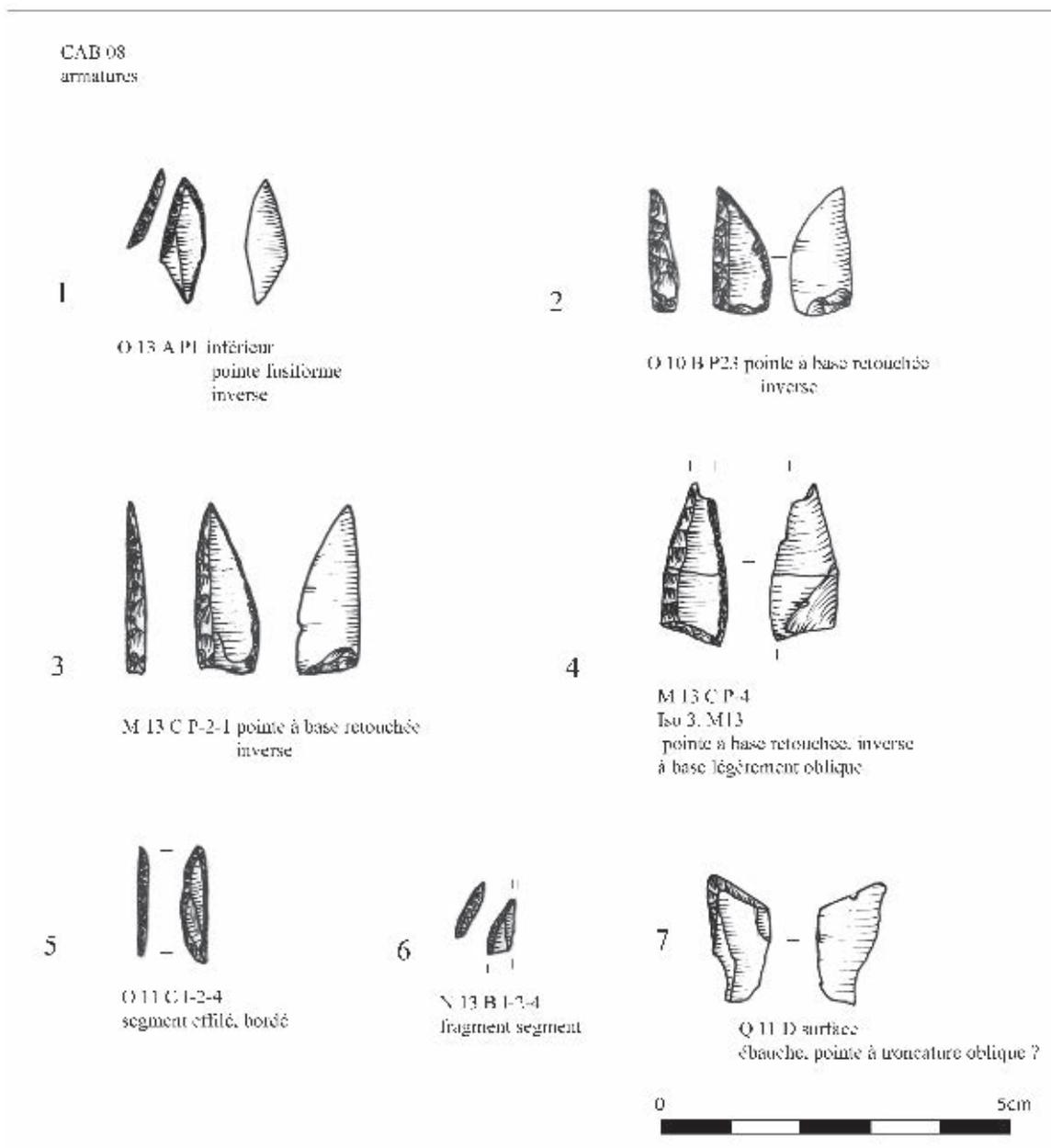


Fig. 6 : Armatures.

Outils du fonds commun	Silex secondaire (pièce non corticale)
grattoir sur éclat	1
bec sur lame	1
troncature sur lame	1
troncature sur lamelle	1
lame encochée	1
lamelle encochée	2
lamelle retouchée	1
lamelle utilisée	1
lame utilisée	1
éclat denticulé	2
éclat retouché	3
éclat utilisé	3
total	18

Fig. 7 : Tableau des différents types d'outils du fonds commun.

d'un bloc de silex secondaire prélevé sur un gisement en place. On a pu observer trois modes de mise en forme : un premier qui consiste en l'enlèvement de supports allongés à la faveur d'arêtes naturelles, permettant de mettre en place les différentes surfaces (table et plan de frappe). Un second mode, qui passe par l'installation d'une crête unifaciale (15 individus) ou bifaciale (6 individus), c'est-à-dire par l'enlèvement d'éclats transversaux à l'axe d'allongement de la table. Le cintre (convexité transversale) et la carène (convexité longitudinale) ainsi obtenus permettent alors de passer rapidement dans le plein débitage. Enfin, le troisième mode s'observe sur les nucléus sur éclats (6 individus), dont les surfaces sont parfois parfaitement en place dès l'obtention de l'éclat support : le talon de l'éclat servant de plan de frappe et l'une des faces de table lamellaire.

Ces trois modes de mises en forme conduisent au même schéma opératoire : un plan de frappe lisse depuis lequel une table lamellaire est exploitée. En effet, malgré une apparente diversité, les 25 nucléus montrent un schéma répétitif décliné au fil des particularités rencontrées.

Ainsi, tous les nucléus entiers (23 au total) sont regroupés dans 2 types morphologiques, ils sont soit prismatiques dans 17 cas ou pyramidaux dans 6 cas. Leurs dimensions sont variables s'étalant entre le plus grand (65 mm x 43 mm x 21 mm) et le plus petit (23 mm x 33 mm x 26 mm). Ils possèdent un unique plan de frappe dans 10 cas, ou 2 plans de frappe dans 10 cas ou 3 plans de frappe dans 4 cas.

Qu'il s'agisse des nucléus à 1, 2 ou 3 plans de frappe, on observe une multiplicité des choix, une adaptation très forte, notamment dans le mode de recul et de poursuite de débitage. S'il est le plus souvent facial, c'est-à-dire installé sur le plus grand côté du support, selon une logique cadrée et peu envahissante, il est parfois frontal (installé sur le plus petit côté). Il peut également être envahissant, en ce cas les deux flancs sont investis par l'utilisation de tables sécantes les unes aux autres, exploitées depuis un unique plan de frappe, conférant

alors au nucléus une allure pyramidale en fin d'exploitation.

De ce fait, les autres surfaces que sont le dos et les flancs ont des statuts variables : elles sont soit considérées comme des surfaces « dormantes » dans le cas des débitages très cadrés, soit utilisées pour des modalités d'entretien (éclats transversaux vers la table ou le bord de plan de frappe ou encore tablette d'avivage extraite depuis le dos ou les flancs), soit investies par le débitage lamellaire. Dans les cas les plus extrêmes d'exploitation des blocs, les surfaces ont tour à tour plusieurs fonctions : table lamellaire se transformant en plan de frappe, dos en table lamellaire, etc.

C'est une impression de souplesse qui se dégage de ces différentes séquences de taille observées. Toutefois on retrouve systématiquement les mêmes caractéristiques : chaque séquence lamellaire est indépendante de l'autre en ce sens qu'une face est toujours exploitée depuis un plan de frappe unique (le plus souvent lisse, et facettés dans deux cas) même si le nucléus peut comporter de nombreuses séquences différentes (jusqu'à 4).

L'objectif de ces débitages est lamellaire quelle que soit la catégorie de nucléus, les blocs permettant au départ la production de petites lames puis, au fur et à mesure que les dimensions diminuent, ce sont ensuite des lamelles. L'ensemble de ces caractéristiques évoque un débitage de type « Coincy » (Rozoy, 1978) que l'on retrouve sur tous les gisements du premier mésolithique.

Éléments d'attribution chrono-culturelle

Les armatures trouvées : pointe fusiforme, pointe triangulaire à base retouchée inverse et segments indiquent aussi, on l'a dit, une industrie du premier mésolithique. Ceci est confirmé par la datation de deux coquilles de noisettes chauffées. Le premier échantillon (Poz-27876) est daté de **8790 ± 50 BP** soit 7956-7750 cal BC, à un sigma. Le second (Poz-27875) date de **8690 ± 50 BP** soit, en date calibrée à un sigma, 7735-7606 cal BC³.

Comment le site de *La Rouche* s'intègre-t-il par rapport aux sites régionaux présumés contemporains ? Les dernières études menées sur les sites de cette période (Kildéa, 2005 et 2008) tendent à montrer une diversité des groupes culturels. La principale distinction pour isoler ces différents groupes du premier mésolithique en région Centre est établie d'après la composition de la gamme d'armatures puisque les caractéristiques du débitage sont, à chaque fois, similaires, rattachables au style de Coincy. Trois groupes peuvent être isolés : deux d'affinités septentrionales et un méridional. Le premier à **segments et pointes à base retouchée (ou non)** est composé des sites de Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher) locus 1, 3 et 4 (Kildéa, 2005 et 2008), d'Attray (Loiret) (Girard, 1995 ; Ollivier, 2002), de Lorges 1 (Loiret) (Rozoy, 1978), des « Hauts-de-Lutz » à Beaugency (Loiret), secteur nord-ouest (Rozoy, 1978).

3. D'après la courbe de calibration IntCal09 (Reimer *et al.*, 2004 ; Bronk Ramsey, 2005).

Le second groupe à **triangle isocèle et pointes à base retouchée massive** est représenté par les sites d'Ingrandes-de-Touraine (Indre-et-Loire) (Lang, 2007), de Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher) locus 2 (Kildéa, 2005 et 2008), Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher) (Kildéa, 2008). Ce dernier est rattaché à un vaste complexe culturel nommé Beuronien A méridional, défini par Taute en 1973 (Lang, 2007) ou civilisation «Beuron-Coincy» comme défini par S.-K. Kozłowski en 1973 (Lang, 2007).

Le dernier **groupe à pointe de Sauveterre et triangle de Montclus**, par ses caractéristiques méridionales et en référence au site stratifié de Fontfaurès (Barbaza, 1991), pourrait correspondre à un Sauveterrien ancien évolué (Kildéa, 2008 ; Lardé, 2008). Il se retrouve sur le locus 5 du site de Saint Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher), et à Bray-en-Val (Lardé, 2008).

La gamme des armatures trouvée sur le site de *La Rouche*, bien que modeste en quantité, incite à rattacher le site au premier groupe à **segments et à pointes à base retouchée**. Le site de Chilleurs-aux-Bois peut, par ailleurs, à une échelle trans-régionale être comparé au Beuronien nord-occidental à segments, défini dans le Nord de la France (Ducrocq, 2010).

Conclusion

Les différentes analyses, qu'il s'agisse des datations C14, de l'étude lithique, de la faune, de la malacofaune ou de la géomorphologie convergent pour faire de Chilleurs-aux-Bois «La Rouche» un site du Premier mésolithique du Boréal. Ici la faune n'a pas contribué à identifier un site du premier Mésolithique du Boréal. Le Mésolithique de *La Rouche*, comme on l'a vu est situé dans un contexte géologique complexe ayant eu des conséquences directes sur sa conservation. Si ce site ne semblait être *a priori* porteur d'aucun espoir concernant son homogénéité et sa valeur informative, la suite a révélé que les efforts fournis ne l'ont pas été vainement. En effet, avec Chilleurs-aux-Bois, il est attesté que des chasseurs-cueilleurs durant le Boréal ont occupé le plateau beauceron, se livrant probablement à des activités de chasse, de boucherie (car avec ces restes rien ne les atteste), de consommation de fruits à coques. Ce gisement fait également la démonstration que dans des zones considérées comme «sinistrées» du point de vue de la conservation des sites préhistoriques, des ensembles cohérents peuvent être découverts et contenir des éléments paléobiologiques très fragiles comme l'os et les coques de fruits. Dorénavant, la présence de bassins versants entaillant les plateaux devra systématiquement attirer l'attention des opérateurs archéologiques qui devront garder à l'esprit que l'aspect actuel nivelé de ces zones reflète rarement la complexité du sous-sol et ne préjuge pas des occupations humaines que l'on peut y trouver.

Bibliographie

FOURNIER L., GUILLEMARD TH, SALÉ PH., DESCHAMPS S. (DIR.) AVEC LA COLLABORATION DE BAYLE G., CANNY D., CHAMBON M.-P., CREUSILLET M.F., GRANAI S.,

GUERIT M., DÉTANTE M., FRÉNÉE E., FOISSET S., GIRAUD C., MUSCH J., RIQUIER S. (2010) – *Chilleurs-aux-Bois La Rouche (45 095 030 A.H.)*, *Les Tirelles 45 095 030 A.H.*, R.F.O, INRAP, SRA Orléans 2010.

BARBAZA M, VALDEYRON N, ANDRE J., BRIOIS F., MARTIN H., PHILIBERT S., ALLIOS D., LIGNON E. (1991) – *Fontfaurès en Quercy*, Archives d'écologie préhistorique, n° 11, 270 p.

G.E.E.M. (1969) – «Épipaléolithique-Mésolithique. Les microlithes géométriques». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 66, p. 355-366, 9 fig.

G.E.E.M. (1972) – «Épipaléolithique-Mésolithique. Les armatures non géométriques». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 69, p. 364-375, 8 fig.

GIRARD P. (1995) – «Le gisement mésolithique ancien d'Attray (Loiret)», in : THÉVENIN A. (dir.), *Épipaléolithique et Mésolithique du Sénonais et des régions voisines*, Actes du colloque de Passy, 20-21 novembre 1993, Société archéologique de Sens, Cahiers 2, p. 105-111, 3 fig.

IRIBARRIA R. (1997) – Nouvelles données sur les occupations préhistoriques et protohistoriques à Muides sur Loire «le Bas du Port-Nord», in : De IRRIBARRIA R. (dir.), *fouille programmée pluri-annuelle n° 2291*, rapport intermédiaire, 1997, p. 16.

IRIBARRIA R. (dir.) avec la collaboration de CREUSILLET M.-F., DESCHAMPS S., LIARD M. (2005) – *Un nouveau site Chambon à Muides-sur-Loire, «Le Bas-des-Flénats» (41)*, rapport 2005, Orléans, SRA Centre, 47p., 34 fig.

JESSET S. (2006) – «Chilleurs-aux-Bois, "La Rouche" et "Les Tirelles" (Loiret)», rapport de diagnostic, août 2006, INRAP.

KERNEY M. P., PREECE R. C. ET TURNER C. (1980) – Molluscan and plant biostratigraphy of some Late-Devonian and Flandrian deposits in Kent. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London (B)* 291, p. 1-43. Limondin N., 1995. Late-glacial and holocene malacofaunas from archaeological sites in the Somme valley (North France), *Journal of Archaeological Science*, n° 22, p. 683-698.

KILDÉA F. (2005) – «Commune de Saint-Romain-sur-Cher "le Chêne des Fouteaux", fouille 22. Autoroute A85». Rapport de fouille de sauvetage urgent, Ministère de la Culture, Service Régional de l'Archéologie du Centre, Orléans.

KILDÉA F. (dir.) avec la collaboration de LANG L., GRISELIN S., SELLAMI F., SOUFFI B. (2008) – «Un site paléolithique à occupations multiples dans la vallée du Cher : "La Croix de Bagneux" à Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher)». Rapport final d'opération, coordination A85, INRAP- Service régional de l'Archéologie du Centre.

KILDÉA F. (2008) – «Les occupations mésolithiques du site de Saint-Romain-sur-Cher "le Chêne des Fouteaux" (Loir-et-Cher), in : DUCROCQ T., FAGNART J.-P., SOUFFI B. et THÉVENIN A. (dir) – *Le Mésolithique ancien et moyen de la France septentrionale et des pays limitrophes*, actes de la table ronde d'Amiens, 9-10 octobre 2004, mémoire de la Société Préhistorique Française.

LANG L. avec la collaboration de KILDÉA F. (2007) – «Un campement des derniers chasseurs dans la vallée de la Loire, A85, Ingrandes-de-Touraine, site F, "la Prairie d'Ingrandes"» (Indre-et-Loire), document final de synthèse de fouille archéologique, 2007. 90 p.

LARDÉ S. (dir.) avec la collaboration de BARBIER-PAIN D., BAKKAL-LAGARDE M.-C., BOURNE S., CHAMBON M.-P., COUBRAY S., MERCEY F., MUSCH J., SOUFFI B. 2008 – «Bray-en-Val, "Bois au Cœur" (Loiret)», 45 051 020 AP, Rapport Final, avril 2008, INRAP, 2 vol., 95 fig.

LIBERT K. (dir) avec la collaboration de BARTHÉLÉMY C., CORSIEZ A., DELOZE V., FOURRÉ A., GRAZI C., GALARD F., JESSET S., LANGRY-FRANCOIS F., LERICHE B., PONTTRICOIRE C., POULLE P., RONCIN O. (2006) – «Autoroute

- A19 – Section Artenay-Courtenay, Tranche A2, commune de Chevilly (Loiret)», rapport de diagnostic, INRAP coordination A19, SRA Centre. 1 vol.
- LIMONDIN-LOZOUET N., ANTOINE P. (2001) – Paleoenvironmental changes inferred from malacofaunas in the Lateglacial and early Holocene fluvial sequence at Conty, northern France, *Boreas*, n° 30, p. 148-164.
- LIMONDIN-LOZOUET N., GAUTHIER A., PREECE R. (2005) – Enregistrement des biocénoses de la première moitié de l'Holocène en contexte tufacé à Saint-Germain-le-Vasson (Calvados), *Quaternaire*, n° 16, (4), p. 255-271.
- PREECE R. C. et BRIDGLAND D. R., 1999. Holywell Coombe, Folkstone : a 13,000 year history of an English chalkland valley, *Quaternary Science Reviews*, n° 18, p. 1075-1125.
- OLLIVIER C. (2003) – *Approche technologique d'une industrie lithique du Mésolithique ancien : assemblage du site de surface d'Attray (Loiret)*. Mémoire de maîtrise de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, exemplaire multigraphié, 76 p., 18 fig.
- PUISSEGUR J.-P. (1976) – *Mollusques continentaux quaternaires de Bourgogne. Significations stratigraphiques et climatiques. Rapports avec d'autres faunes boréales de France*, Thèse, Mémoires géologiques de l'Université de Dijon, Paris, Doin.
- ROBBINS I. (2001) – *Contribution de l'étude technologique d'une série de surface à la question du Beaugencien : Le site de Josnes-Les-Petites-Noues*, Mémoire de DEA, Université de Paris I, 2001, 98 p.
- ROZOY J.-G. (1978) – *Les derniers chasseurs. L'Épipaléolithique en France et en Belgique*. Essai de synthèse. 3 vol. 1 500 p.
- SOUFFI B. (1997) – *Le Mésolithique moyen en Normandie. Étude technologique appliquée au matériel lithique d'une série de surface : Le Dehus (Manche)*, mémoire de D.E.A., Université de Paris I.
- VERJUX C. (1995) – Chronologie des rites funéraires mésolithiques à Auneau (Eure et Loire, France), in : sous la dir. de BINTZ P., édité par THÉVENIN A., *L'Europe des derniers chasseurs*, 5^e colloque international UISPP, 18-23 septembre 1995, p. 293-302.